

# **LES AIDES FINANCIÈRES**

## *mon enfant est au lycée*



Au lycée, votre enfant peut bénéficier de plusieurs aides financières :

- l'allocation de rentrée scolaire
- les bourses de lycée
- les bourses au mérite
- le fonds social lycéen
- le fonds social pour les cantines

Pour toute information,  
je m'adresse dans mon lycée à :

**POUR EN SAVOIR +**

**FLASHEZ-MOI**

